



# Collège Ellis

ENGAGEMENT - DÉPASSEMENT - SERVICE

Drummondville - Trois-Rivières - Longueuil - Montréal

## Profil du diplômé au programme Techniques de réadaptation physique Collège Ellis, Campus de Trois-Rivières

Intervenant du domaine de la santé, le diplômé en *Techniques de réadaptation physique* du Collège Ellis travaille en équipe, en étroite collaboration avec les physiothérapeutes, les médecins généralistes, les médecins spécialistes, desquels il reçoit les informations (diagnostic médical détaillé, évaluation du physiothérapeute) nécessaires à son intervention thérapeutique, ainsi qu'avec d'autres professionnels de la santé (infirmières, ergothérapeutes, kinésiologues, etc.) avec qui il complète et exécute les plans de traitement. Ses domaines d'intervention sont l'orthopédie, la rhumatologie, la gériatrie et la neurologie. De plus, il contribue à la rééducation des personnes ayant des atteintes respiratoires chroniques, certains troubles cutanés et des problèmes vasculaires périphériques. Le thérapeute en réadaptation physique diplômé du Collège Ellis exerce sa profession principalement dans les centres hospitaliers de soins de courte et de longue durée, les CLSC, les centres de jour, les cliniques privées et dans les autres milieux de réadaptation.

Le diplômé en *Techniques de réadaptation physique* du Collège Ellis démontre des aptitudes personnelles et professionnelles appropriées au domaine de la santé, notamment l'autonomie, le jugement et le discernement, l'esprit d'analyse et de synthèse, le sens de l'observation, la précision dans l'exécution technique, la discrétion et l'éthique, ainsi que le professionnalisme. Il sait composer avec le stress généré par son travail, notamment en adoptant de saines habitudes de vie au travail et en dehors de sa vie professionnelle. Il présente de belles valeurs humaines et professionnelles, entre autres celles qui sont soutenues par le Collège dans son projet éducatif : engagement, dépassement et service.

Le diplômé obtient son droit de pratique en répondant aux exigences de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec. Il est bien informé du nouveau contexte de pratique (Règlement 94m) dans le domaine de la réadaptation. Sous certaines conditions, il peut exercer sa profession à l'extérieur du Québec. Il maîtrise la langue française en tant qu'outil prépondérant de travail et démontre une utilisation fonctionnelle de l'anglais pour accomplir les différentes tâches qu'exige sa profession. Il possède des qualités sociales favorisant son intégration au milieu du travail ainsi qu'une ouverture sur le monde et aux différentes cultures qui composent la société québécoise.

Il assume le maintien de ses compétences professionnelles tout au long de sa carrière par des mises à jour fréquentes de ses connaissances, soit par une démarche autodidacte ou structurée dans le cadre d'une formation professionnelle ou institutionnelle.

Avec les outils d'application et de protocoles courants en physiothérapie, sous la référence du médecin ou du physiothérapeute, il accomplit avec efficacité, particulièrement les tâches suivantes :

- prodiguer des soins de réadaptation auprès de personnes éprouvant des problèmes orthopédiques, rhumatologiques, neurologiques, vasculaires ou respiratoires;
- intervenir en cas de problèmes de douleur, de perte de mobilité ou de déficience de la fonction musculaire ou en cas de pertes fonctionnelles;
- effectuer des traitements par électrothérapie;
- procéder à une rééducation adaptée aux personnes âgées.